

RÈGLEMENT PARTICULIER DU 1er TOURNOI D'ASNIÈRES-SUR-SEINE

ARTICLE 1 : GÉNÉRALITÉS

1. Le tournoi est autorisé sous le N° 1603360
2. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD et du règlement ci-après.
3. Le tournoi aura lieu au Gymnase Concorde, 29 Rue de la Concorde, 92600 Asnières-sur-Seine sur 5 terrains.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et doit être en possession de sa licence de compétition 2016/2017 ou avec toute autre fédération étrangère.
5. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
6. Le juge-arbitre désigné par le comité d'organisation du tournoi est Brigitte VINCENT. Ses décisions sont sans appel.
7. Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.
8. Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques.

ARTICLE 2 : EPREUVES ET CATEGORIES

1. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
2. Les disciplines proposées sont : Simple Homme (SH), Simple Dame (SD), Double Hommes (DH), Double Dames (DD) et Double Mixte (MX).
3. Les séries proposées sont les séries D- (pour les joueurs ayant une moyenne entre 4 et moins de 24 points) et D+ (pour les joueurs ayant une moyenne entre 24 et moins de 64 points) dans la catégorie Séniors. Des regroupements de séries pourront avoir lieu lors du tirage au sort en fonction du nombre de participants dans chacune d'elles et selon le classement actualisé des participants.
4. Sont autorisés les joueurs classés de P10 à D7 appartenant aux catégories minimales à vétérans.
5. Tout joueur autorisé peut s'inscrire dans la catégorie de son choix. Priorité sera toutefois donnée aux joueurs ou paires s'inscrivant dans la catégorie correspondant à leur classement.
6. Les tableaux se dérouleront avec des phases éliminatoires en poule, puis en élimination directe. Les tableaux suivants auront deux sortants par poule : DH, DD et DM. Les tableaux suivants auront un sortant par poule : SH et SD. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier le nombre de sortants en fonction du nombre d'inscrits.
7. Deux tableaux maximum sont autorisés par joueur. Le comité d'organisation pourra accepter, en cas de remplacement, une participation à trois tableaux, et ce pour le bon déroulement du tournoi.
8. Les tableaux affichés sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés avant le début des matchs. Par conséquent, les horaires des matchs sont affichés uniquement à titre indicatif.

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

1. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD, et doit être en possession de sa licence compétition pour la saison en cours.
2. Tout joueur en arrêt de travail pour des raisons médicales ne pourra participer au tournoi pendant la durée de son arrêt.
3. Chaque joueur inscrit au tournoi devra connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré « Forfait », après la date du tirage au sort fixée au 16/06/2017 (voir règlement des forfaits). En cas de « Forfait », le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation. De plus, il adressera dans les délais impartis les pièces justificatives à la Ligue d'Ile-de-France de Badminton (LIFB).
4. Tout joueur signalé ou déclarant « Forfait » après le tirage au sort, et ne pouvant être remplacé, devra s'acquitter des frais d'inscription.
5. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de l'inscription au tournoi seront supportées par le club en cause. Toute modification d'inscription doit être précisée par courriel (tournoi.csba@gmail.com).
6. La date limite d'inscription est fixée au 09/06/2017.
7. L'inscription est individuelle et ne se fait qu'à partir de la plateforme dédiée à cet effet sur Internet (en cours de création). Elle ne sera effective qu'à réception du mail de confirmation envoyé par le comité d'organisation.
8. Le règlement de l'inscription se fera le jour du tournoi, au moment du pointage des joueurs.
9. Le montant des droits d'engagement est de 12€ pour un tableau, 18€ pour deux tableaux. Un euro par inscription sera reversé à l'association SOLIBAD.
10. Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'enregistrement sur la plateforme dédiée, à condition que le joueur se soit inscrit dans sa catégorie.
11. Les joueurs sont susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire sur d'autres sites de badminton. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaut acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.

ARTICLE 4 : DÉROULEMENT

1. Tout joueur devra se présenter à la table de marque dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Toute personne non présente à l'heure de sa convocation pourra être déclarée « Forfait ».
2. Les matchs peuvent être lancés une heure avant l'horaire prévu (cf. Règlement Général des Compétitions).
3. Le volant officiel est le Babolat 3. Il sera en vente sur le lieu de la compétition et devra être utilisé par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Les volants sont à la charge des joueurs par partage égal entre eux.

4. Le temps minimum de repos entre chaque match sera de 20 minutes.
 5. Les joueurs disposent de 5 minutes entre l'appel et le début de leur match pour le test des volants et la prise de contact avec le terrain. Le comité d'organisation se réserve le droit de diminuer ce temps à 3 minutes en fonction de l'avancée des matchs.
 6. A l'appel de leur nom, les joueurs devront aller chercher les feuilles de match à la table de marque et les rapporteront dûment remplies dès la fin de la rencontre.
 7. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
 8. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs disputant leurs matchs, le juge-arbitre, les arbitres (ou faisant office), les membres du comité d'organisation, les coachs et le personnel médical autorisé par le juge-arbitre.
 9. Tout joueur désirant quitter le gymnase devra prévenir le juge-arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son nom. De plus, les joueurs ne se présentant pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.
 10. Tous les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.
- Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment, pour qu'il désigne éventuellement un arbitre.
11. Tout volant touchant les infrastructures sera déclaré faute, sauf au service où il sera déclaré let (dans la limite de 2 lets consécutifs).
 12. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match. De plus, l'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique ou psychique de l'athlète sont prohibés. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).
 13. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte.
 14. En s'inscrivant au tournoi, tout joueur autorise les organisateurs à communiquer ses résultats et photos aux médias, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ainsi qu'à publier les résultats sur Poona et ses sites partenaires.
 15. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

LIEU ET PLAN D'ACCÈS

La compétition se déroulera au Gymnase Concorde, 29 Rue de la Concorde, 92600 Asnières-sur-Seine sur 5 terrains. Le complexe ne disposant pas de parking et les places de stationnement se faisant rares dans ce quartier, il est fortement conseillé de préférer les transports en commun :

- 7 minutes à pied de la station Gabriel Péri desservie par la ligne 13 du Métro (direction Asnières-Gennevilliers)
- 15 minutes à pied de la Gare d'Asnières desservie par les lignes J et L du Transilien,
- 5 minutes à pied de l'arrêt de bus Gallieni desservi par les lignes 258, 165 et 175.

Ci-dessous les trois stations Autolib à proximité du gymnase (environ 5 minutes à pied) :

- Asnières-sur-Seine/Colombes/4
- Asnières-sur-Seine/Sadi Carnot/10
- Asnières-sur-Seine/Jean-Jacques Rousseau/2

